

La crèche
« Le Jardin des Coccinelles »
vous présente
son projet d'accueil

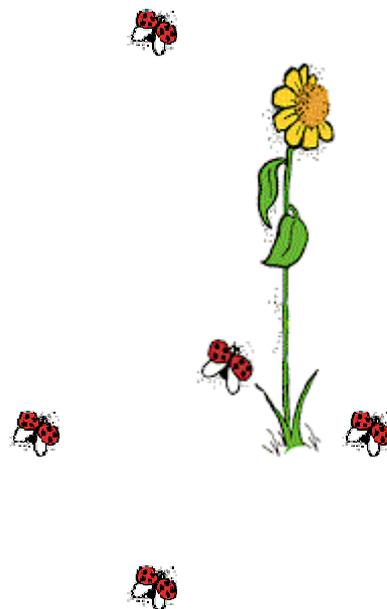


TABLE DES MATIERES :

Chapitre 1 : Présentation de la crèche

1. le personnel
2. les bâtiments
3. l'horaire

Chapitre 2 : L'élaboration du projet

Chapitre 3 : Le projet

1. L'accueil des demandes
2. La première visite
3. La visite à domicile
4. Le suivi médical
5. L'orientation pédagogique
6. L'entrée de l'enfant
7. Le passage de section
8. L'organisation des sections
 - 8.1. Nos objectifs
 - 8.2. Les moments de transition
 - 8.3. Le jeu
 - 8.4. Les repas
 - 8.5. Le change
 - 8.6. La sieste
9. Le départ vers l'école
10. Le temps de l'évaluation
11. La formation continue du personnel
12. L'accueil des stagiaires
13. Les contacts avec les actions locales
14. Le site internet
15. Nos projets

Chapitre 1 :

PRESENTATION DE LA CRECHE

*Située au numéro 1 du Clos des Adalias
à Woluwe-Saint-Pierre,
la crèche " Le Jardin des Coccinelles"
fait partie d'un réseau de 9 crèches communales.*

*Initialement crèche du C.P.A.S. puis crèche communale, elle existe depuis 1975.
La capacité de la crèche est de 32 lits répartis dans 2 sections:
la section des Bébés accueille les enfants de 3 mois (parfois moins) à environ 18 mois
et la section des Grands prend le relais jusqu'au passage à l'école maternelle.*

1. Le personnel occupé dans la crèche se répartit comme suit:

La directrice

*Cathy Gibson (4/5 temps)
Infirmière Sage-Femme*

L'assistante sociale

Perrine Bette (1/2 temps)

Les puéricultrices

*Sandy (temps plein)
Catherine (4/5 temps)
Charlotte (9/10 temps)
Isabelle (4/5 temps)
Kathy (temps plein)
Aurélie (3.5/5 temps)
Maria (mi- temps)
Stéphanie (4/5 temps)*

Les aides ménagères

*Mariola (4/5 temps)
Helena (temps plein)*

2. Les bâtiments

Après avoir été située pendant plus de trente cinq ans dans une maison de maître avenue Orban, notre nouvelle crèche fut construite et aménagée en 2010-2011.

Elle a été inaugurée le 7 avril 2011.

Elle est agencée de la manière suivante:

Au rez-de-chaussée:

- *une entrée avec sas et double portes*
 - *un local poussette*
 - *un w.c. visiteur (compatible pour personnes à mobilité réduite)*
 - *un grand vestiaire pour les deux sections*
 - *un bureau pour la direction (infirmière et assistante sociale)*
 - *une section pour les bébés avec salle de bains*
 - *6 petites chambres*
 - *une salle polyvalente- l'Atrium*
 - *une section pour les grands avec salle de bains*
 - *un réfectoire*
 - *un jardin et une cour*
-
- *le côté réservé au personnel avec:*
 - *un couloir avec accès fournisseurs*
 - *une buanderie*
 - *un local de réserve alimentaire*
 - *une toilette pour le personnel*
 - *un local à balais*
 - *une cuisine*

Au 1^o étage:

- *un vestiaire pour le personnel avec deux douches*
- *un réfectoire/salle de réunion*
- *un local pour les stagiaires*
- *une réserve pour le matériel / local de repos pour le personnel*
- *un local réservé à la chaudière*
- *deux w.c.*

3. L'horaire

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Nous fermons la crèche en été pendant 2 semaines, le plus souvent les 15 derniers jours du mois de juillet. Nous ne proposons plus de crèche de garde vu l'inadéquation entre ce service et le bien-être des enfants selon nos critères (pas de familiarisation, coupure complète avec le milieu de garde habituel et perte des repères tellement importants à ces âges).

Vu le taux de présence extrêmement bas à ces périodes, nous fermons également une semaine entre Noël et Nouvel An et une semaine durant les vacances de Pâques.

Nous organisons une journée pédagogique une fois par an.

Les parents reçoivent dès le mois de décembre qui précède, le planning des fermetures annuelles afin de pouvoir organiser leurs vacances.

Chapitre 2 :

ELABORATION DU PROJET

Ce projet d'accueil est le fruit de nombreuses années de réflexion et de changements progressifs dans notre manière de travailler. C'est jour après jour que nous réévaluons notre mode de travail et que nous nous adaptons aux circonstances.

Nous pensons qu'en ayant un objectif commun très clair, nous pourrons faire face avec plus de souplesse et plus de logique aux aléas de l'organisation du travail (absences, retards, maladies...) tout en gardant une ligne de conduite professionnelle qui a du sens. C'est cette cohérence qui nous permet de travailler ensemble autour de valeurs, de finalités, de buts et d'actions élaborés et décidés collectivement au service des enfants.

***Notre objectif principal est le bien-être de l'enfant :** pour y arriver nous avons misé sur la **continuité**. Cet aspect sera abordé dans différents points du projet. Nous espérons par cette approche développer la **sécurité de base** (sécurité affective et physique) de l'enfant afin de lui donner confiance en lui et de cette manière lui garantir **l'accès à l'autonomie et la réalisation de ses propres potentiels** à sa manière et à son rythme.*

Nous voulons mettre l'accent sur un processus de développement plutôt que sur l'acquisition d'habiletés bien spécifiques ou sur le produit qui pourrait résulter de l'action de l'enfant. Nous nous inscrivons dans une action éducative globale qui assure à l'enfant la possibilité d'acquérir et de maîtriser plusieurs attitudes ou habiletés précédant les apprentissages systématiques proposés ultérieurement par l'école (tel que la confiance et l'estime de soi, le respect des autres, le goût de la découverte, la prise d'initiatives, etc...). Nous aimerions que notre projet donne à l'enfant l'opportunité de se développer de manière harmonieuse et globale dans toutes les dimensions de sa personne. Nous voulons favoriser l'expression singulière de l'enfant en lui offrant la possibilité de pouvoir identifier ses propres goûts et préférences.

Les parents n'ont jusqu'à présent pas participé de manière active à l'élaboration du projet. Principalement parce que le questionnaire reçu lors du premier projet n'avait pas donné lieu à suffisamment de réponses (2 sur 24 !). Par contre, ils ont eu l'occasion de partager leur ressenti sur la prise en charge de leur enfant par une puéricultrice de référence. Nous en avons fait un petit film que nous avons projeté lors de notre journée pédagogique inter-crèches de 2014. Ils reçoivent un exemplaire de ce projet-ci dès l'inscription ou au plus tard à la visite des 6 mois de grossesse afin de pouvoir partager notre conception de l'accueil et poser les questions qu'ils désirent.

LE PROJET

1. L'accueil des demandes

Chaque jour, nous recevons des appels de parents, nous demandant d'accueillir leur futur enfant (dans la plupart des cas) ou un enfant déjà né (plus rarement). Ils attendent une écoute à leurs préoccupations et notre rôle est de les aider dans leurs recherches.

Actuellement le système de demande d'inscription est centralisé via le site internet de la commune. Mais nous sommes à l'écoute de toute personne qui nous téléphonerait pour avoir des informations à ce sujet. Nous avons également une liste d'attente sur laquelle nous inscrivons les enfants si les parents le désirent.

Dès le troisième mois de grossesse, la demande d'inscription (annexe 1) sera remplie avec l'assistante sociale. L'attribution des places est avant tout tributaire de la date de la demande mais aussi de nombreux autres paramètres (enquête sociale). Le rôle de l'assistante sociale est primordial à ce stade: elle essaye, grâce à un recueil de données sociales et médicales, de juger des priorités. Des critères comme la précarité sociale, psychologique et/ou familiale seront bien entendu déterminants. La crèche joue dans ce cas un rôle de prévention sociale grâce au suivi et à l'accompagnement de ces familles.

Mais nous sommes aussi limités par le nombre d'enfants par groupe de vie. Nous accueillons actuellement des petits groupes de 5 (parfois 6) enfants d'âge similaire pour leur permettre de passer conjointement d'une section à l'autre. Les enfants gardent ce petit groupe de vie ainsi que leur puéricultrice jusqu'à leur départ vers l'école.

L'accueil en urgence fait également partie de nos missions. Nous essayons dans la mesure de nos disponibilités de trouver une solution pour ce genre d'imprévu. Un travail en collaboration avec les autres intervenants sociaux de la commune est primordial dans ce contexte.

Dans le mois qui suit la demande nous donnons une réponse définitive aux futurs parents. Dans le cas d'une réponse négative (le plus souvent par manque de place), la crèche possède une liste de maisons d'enfants agréées.

Vers 6 mois de grossesse, nous proposons aux parents de visiter la crèche. Il nous semble plus facile de se projeter dans le concret d'une entrée en crèche quand la grossesse est déjà un peu plus avancée. A ce stade, les questions pratiques sont plus fréquentes et nous sommes heureuses de pouvoir expliquer notre travail aux futurs parents. C'est un moment privilégié qui augure des relations dans le futur.

2. La première visite

L'accueil que nous réservons aux parents qui viennent visiter la crèche nous semble primordial.

Ce moment peut être vécu avec des sentiments très partagés. Nous sommes là pour les rassurer, les entendre dans leur vécu et bien entendu leur expliquer notre manière de travailler.

C'est souvent à ce moment là qu'une relation de confiance peut naître.

Cette visite est longue, mais donne l'occasion d'expliquer notre projet pédagogique, notre façon de voir l'enfant et de lui donner SA place dans la crèche. En général, les questions viennent au fur et à mesure que nous avançons dans la visite.

En passant dans les différentes sections, il est bon que les parents sentent une harmonie, une cohésion.

Nous ne demandons pas au personnel d'interrompre une activité- au contraire- les futurs parents seront ravis d'observer la réalité.

Notre objectif principal lors de cette visite est l'instauration d'un climat de confiance entre les parents et l'équipe.

C'est aussi à ce moment que nous expliquons comment va se passer l'entrée en crèche avec ses semaines de familiarisation.

3. La visite à domicile

Quelques jours avant l'entrée en crèche, l'assistante sociale se fera porte-parole de toute l'équipe pour souhaiter la bienvenue à l'enfant en se rendant au domicile de ses parents. Elle y apportera tous les documents administratifs nécessaires à la rentrée.

L'objectif de cette visite est d'établir un contact personnalisé avec les parents et l'enfant dans un lieu réconfortant, de leur expliquer le processus de familiarisation et de leur apporter les informations administratives de manière à pouvoir, au moment crucial, se centrer sur l'enfant et non sur les papiers !

Les parents signeront le contrat d'accueil et le règlement d'ordre intérieur. Ils conviendront de la date d'entrée définitive avec l'assistante sociale.

4. Le suivi médical

Lors de l'entrée en crèche, l'infirmière directrice présente aux parents le choix entre deux types de suivi médical.

- *Soit un suivi global avec visites médicales très régulières (à 3, 4, 5, 6, 9, 13, 15, 18 mois ainsi qu'à 2 ans, deux ans et demi et 3 ans) ainsi que la vaccination de base..*
- *Soit un suivi médical "à minima" avec une visite à l'entrée, à 9 mois, à 18 mois et à 30 mois ceci n'étant envisageable que lorsque l'enfant est suivi de manière régulière par un pédiatre privé ou dans un autre centre de consultation ONE et permet de ne pas faire double emploi avec ce suivi.*

Ces visites ont pour but le dépistage précoce de tout problème de santé physique et/ou de développement neuro-moteur ainsi que la prévention psycho-sociale. Toute question ou difficulté que présenterait un enfant est sujet à être abordé avec notre médecin de crèche ou le médecin traitant de l'enfant.

Il nous est possible de faire passer un enfant non prévu à la visite si cela nous semble important ou nécessaire.

Nous avons aussi la possibilité de faire appel au service OCAPI pour accueillir un enfant avec une déficience ou nous faire conseiller si le développement d'un enfant nous pose question.

A propos de la vaccination:

Le seul vaccin obligatoire en Belgique est le vaccin polio.

Néanmoins, en crèche, certains vaccins sont obligatoires afin de garantir une protection pour tous les enfants côtoyant le milieu d'accueil. Il s'agit de celui contre la Diphtérie, la Coqueluche, la Polio, l'Haemophilus influenzae de type b, la Rougeole, la Rubéole et les Oreillons.

Le schéma de vaccination de base proposé par l'ONE et totalement remboursé est le suivant (en janvier 2010) :

- *Le vaccin contre la polio, la diphtérie, le tétanos, l'haemophilus influenzae de type b et l'hépatite B. Il est administré à 2, 3, 4 et 15 mois.*
- *Le vaccin contre le pneumocoque. Il est administré à 2, 4 et 12 mois.*
- *Le R.R.O., c'est le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Il est administré à 12 mois.*
- *Le vaccin contre la méningite C. Il est administré à 15 mois.*

Le vaccin contre le Rotavirus est fortement recommandé avant l'entrée en crèche, il est administré par voie orale à 2 et 3 mois.

Première visite médicale :

Dans la mesure du possible pour les parents, nous les convions à la première visite médicale en crèche.

Si l'enfant est déjà suivi dans une consultation de nourrissons, le dossier médical est transmis à la crèche. Dans le cas contraire, la pédiatre et l'infirmière en réalisent un nouveau.

*Le **carnet de santé** (carnet ONE reçu à la maternité) sera complété après chaque visite. Nous insistons sur le fait que ce carnet est le trait d'union entre tous les intervenants de la santé de l'enfant et qu'il est **indispensable** de l'avoir toujours avec soi lors de la visite.*

Visites médicales suivantes :

C'est dans le carnet de santé que nous notons toutes les informations concernant l'enfant après chaque passage chez le médecin.

Un enfant absent le jour de la visite pourra être vu lors de la prochaine visite médicale.

L'enfant est pesé tous les 15 jours chez les bébés puis une fois par mois chez les grands, il est mesuré une fois par mois (ou plus souvent si le rythme de croissance est inquiétant).

En dehors de la visite médicale tout ce qui touche au développement physique, moteur et mental de l'enfant sera contrôlé régulièrement.

Toute question à propos de la santé des enfants peut être abordée avec l'infirmière directrice et cela dans le respect absolu du secret médical.

L'infirmière, présente tous les jours, tient les parents au courant de tout symptôme inquiétant chez leur enfant (fièvre, diarrhée,...). Il sera demandé aux parents de garder à domicile leur enfant malade et/ou contagieux.

Objectifs:

- Assurer une continuité entre tous les membres médicaux, paramédicaux et autres qui gravitent autour de l'enfant
- Assurer une surveillance des paramètres physiques et psychiques de l'enfant
- Prendre en charge l'éducation à la santé et faire de la prévention

Moyens:

- Observation de l'enfant et rapport d'observation
- Mise en commun en équipe et avec le médecin si nécessaire
- Education à la santé grâce au dialogue et à la présentation de thèmes
- Ecoute des parents dans leurs éventuelles interrogations et inquiétudes
- Utilisation du carnet de l'enfant comme intermédiaire entre les intervenants médicaux

Nous avons également la chance d'avoir un dépistage des troubles visuels gratuit. Celui-ci est effectué au sein de la crèche par une orthoptiste pour les enfants de 18 mois à trois ans.

5. Orientation pédagogique :

Les dernières décennies nous ont apporté des connaissances fines du développement du tout-petit, de ses compétences propres et de ses besoins fondamentaux. Parmi ces derniers, le **besoin d'attachement** est indispensable à sa sécurité affective de base. Toute séparation peut être vécue comme une rupture du lien mère-enfant.

Nous ne voulons pas banaliser le vécu de cette séparation.

Pour la rendre plus supportable à l'enfant ainsi qu'à ses parents nous avons décidé depuis 2005 de mettre en œuvre le concept dit de la « puéricultrice de référence ». Ce qui permet d'offrir au sein du milieu d'accueil les liens d'attachement dont l'enfant a besoin.

La puéricultrice de référence permet au bébé se sentir unique, connu et reconnu dans toutes ses particularités de manière à pouvoir élaborer la conscience de son individualité et le sentiment de sa propre valeur. C'est l'interlocutrice privilégiée des parents, celle qui prête une attention toute particulière au développement des enfants de son groupe de vie. C'est elle qui s'occupe le plus souvent de l'enfant et qui rassemble toutes les informations le concernant.

On dira de la puéricultrice de référence qu' « elle aime l'enfant parce qu'elle le soigne alors que le parent soigne l'enfant parce qu'il l'aime » !

Mais nous restons aussi une **équipe** dont le centre de préoccupation est l'enfant. Pour permettre à la référente de partager ses informations, ses interrogations, ses questionnements voire même ses inquiétudes, nous organisons une réunion régulière entre tous les membres de la section et la direction. La puéricultrice y sera entendue et soutenue par toute une équipe qui cherchera de concert une réponse adéquate aux difficultés éventuelles.

Afin de répondre au besoin de sécurité de l'enfant dans un milieu stable et avec des repères stables, nous avons aussi réduit le nombre de personnes s'occupant des enfants (ex. : moins de stagiaires). Dans la même optique, nous demandons aux frères et sœurs des enfants de la crèche de ne pas entrer dans les sections afin de garantir la sécurité mais aussi pour ne pas faire intrusion dans leur monde.

6. L'entrée de l'enfant

*C'est un moment extrêmement sensible. Le petit enfant ne possède pas les moyens intellectuels et psychiques pour maîtriser la séparation. Il revient aux adultes de lui donner des repères. Le bébé est très réceptif aux indices sensoriels (il en émet d'ailleurs lui aussi). A l'aide de repères sensoriels tels que les odeurs, les sensations auditives et visuelles, il découvre ce monde inconnu. Dans la répétition de ces expériences et accompagné par la présence sécurisante de son parent, il fait petit à petit le lien entre la maison et la crèche. Voilà pourquoi nous avons aménagé un temps dit de « **familiarisation** ». Celle-ci se fera progressivement sur deux semaines, exceptionnellement moins. Nous programmons cette entrée avec les parents.*

Nous avons programmé les semaines comme suit:

- *Premier jour: découverte de la crèche, entretien avec la directrice, passage en section pendant laquelle le parent reste avec son enfant. Il découvre le nouveau cadre de vie de son enfant, fait connaissance avec le personnel et perçoit l'organisation pratique de la section.*
- *Deuxième jour: rédaction du portrait de l'enfant (cfr annexe 2) avec la puéricultrice de référence de l'enfant. Ce portrait a pour but de permettre aux parents de partager les habitudes de l'enfant de manière à garantir une prise en charge et des soins les plus similaires possible entre la crèche et la maison. Grâce à cette approche nous voulons préserver les repères déjà bien connus de l'enfant. Ce deuxième jour donnera l'occasion aux parents de mieux connaître la puéricultrice référente et nous leurs proposons de passer encore du temps en section avec leur bébé.*
- *Troisième jour: nous proposons aux parents de passer encore un peu de temps avec leur enfant en section et de lui donner son repas auprès de la puéricultrice de référence. Ainsi elle a l'occasion de voir les pratiques du parent et de s'en inspirer.*
- *Quatrième jour: une première expérience de séparation: une matinée à la crèche. Ce temps sera modulable en fonction des besoins de l'enfant (d'une à trois heures).*
- *Cinquième jour: nous proposons, si tout va bien, de laisser l'enfant au soin de la puéricultrice pour la matinée ainsi qu'une sieste (jusque vers 14h.)*

Deuxième semaine :

- *Lundi : l'enfant passe une petite journée à la crèche jusque 16h max. La difficulté principale à laquelle il est confronté est la présence d'un niveau sonore plus élevé qu'à la maison. Ce qui peut entraîner fatigue et stress pour le tout petit.*
- *Mardi : idem*
- *Mercredi : idem*
- *Jeudi : journée complète en fonction des besoins de l'enfant.*
- *Vendredi : journée complète.*

Le côté progressif de l'allongement de la journée d'accueil permet à l'enfant supporter en douceur le changement de lieu de vie et la fatigue. Au bout de cette période, les parents se sentent en général suffisamment en confiance pour nous confier leur petit. Malgré cela nous devons parfois nous adapter à des situations difficiles et nous essayerons de moduler la familiarisation au mieux pour l'enfant et ses parents.

7. Passage de sections

Notre objectif:

- La continuité

Depuis mai 2006, l'équipe a décidé de suivre individuellement chaque enfant au long de son parcours en crèche. La référente accompagne son groupe de vie dès l'entrée jusque, si possible, le départ vers l'école. Ce changement majeur fut induit par la prise de conscience de l'importance de la continuité pour le bien-être des enfants.

Il est prévu que les enfants restent dans la section des bébés jusqu'à environ 18 mois.

Nous avons décidé de les garder jusqu'à cet âge car les 18 mois de l'enfant signent généralement l'acquisition d'une certaine autonomie. Il commence à manger seul, il fait moins de sieste, il est en demande d'interactions sociales. Le passage à la section des « grands » lui sera bénéfique.

Ayant 17 enfants dans la section des grands, nous avons pris la décision de subdiviser cet espace dès l'arrivée de la seconde puéricultrice. Il y a donc une section de « moyens » et une autre de « grands ». Cela permet d'adapter les activités en fonction de l'âge et du développement des enfants.

8. Organisation des sections

➤ Nos objectifs:

- *Respecter le rythme de l'enfant.*
- *Assurer sa sécurité physique et affective.*
- *Encourager l'autonomie, c'est à dire reconnaître et valoriser chaque découverte de l'enfant; lui permettre de prendre part à tous les faits et événements qui le concernent.*
- *Favoriser la continuité (dans les soins mais aussi à tout moment de la journée).*

⇒ Les moments de transition :

- L'accueil du matin :

Est fait par une personne connue de l'enfant. La puéricultrice veille à offrir à chaque enfant un contact personnalisé (paroles, objets, gestes, rituel...) pour que la séparation se passe dans les meilleures conditions. Elle recueille les informations reçues des parents et les retranscrit dans le carnet de section pour en faire part à ses collègues.

La section est aménagée afin que l'enfant retrouve ses repères, son espace et se sente accueilli.

Nous demandons aux parents de ne pas partir « en douce » mais bien de dire « au revoir » à l'enfant afin de le sécuriser. Rien n'est pire que la « disparition » du parent. D'autre part, nous demandons aux parents de ne pas s'attarder dans la section pour ne pas entraver le travail des puéricultrices qui se doivent à leur groupe d'enfants.

- Le départ du soir :

Nous rappelons aux parents que dès leur présence à la crèche ils sont responsables de leur enfant ainsi que des autres enfants qu'ils y amènent. Il est de leur devoir de surveiller leurs enfants dans le vestiaire, le hall d'entrée et les abords de la crèche et de respecter l'environnement.

Au départ du soir, les enfants rejoignent leur parent avec la puéricultrice qui donne les informations sur le déroulement de la journée et, chez les bébés, le carnet de bord de l'enfant dûment complété (cfr. Annexe 3). Nous ne confions l'enfant qu'aux personnes désignées par les parents. Et pour des raisons de responsabilité évidentes, nous ne confions pas l'enfant à un jeune de moins de 16 ans même s'il s'agit d'un frère ou d'une sœur.

⇒ Le jeu

Le jeu est une activité sérieuse, essentielle pour l'enfant. Il est au centre de sa vie. En effet, c'est en jouant que l'enfant se construit, découvre, apprend, grandit, s'ouvre à l'univers qui l'entoure tout en élaborant son monde interne.

Le jeu commence déjà chez le bébé: c'est en jouant que celui-ci découvre son corps, agit sur son environnement et entre en relation avec les autres. Par les multiples expériences, il est amené à différencier le monde interne du monde externe. Inlassablement en répétant les mêmes gestes, il découvre le résultat de ses actions et les effets qu'elles produisent. En enrichissant progressivement ses activités, il va même découvrir les fondements de certaines lois mathématiques et physiques! Le jeu permet ainsi la mise en place de structures indispensables à l'élaboration ultérieure des connaissances.

Chez les plus grands, le jeu symbolique est un support privilégié pour l'expression des sentiments et des émotions ainsi que pour l'élaboration du langage. A travers le jeu symbolique, tout est possible à l'enfant.

Grâce à lui, il parviendra à s'initier au monde des adultes, à maîtriser son angoisse et ses peurs, à dépasser des conflits et à faire face à des situations difficiles.

Le jeu n'appartient qu'à l'enfant, il n'est pas du domaine de l'adulte. L'enfant pour être actif n'a pas besoin de stimulations, il sait ce qui est bon et intéressant pour lui et il le découvre à son propre rythme.

Nous considérons l'enfant comme l'acteur de son développement, ce qui a pour corollaire une position d'observateur pour ce qui concerne la puéricultrice. Cela implique qu'elle se sente réellement concernée par l'enfant et convaincue de la nécessité d'un regard bienveillant pour que celui-ci joue, expérimente, ose, crée.

Il nous faut donc créer les conditions optimales pour le développement d'activités autonomes et la réalisation de jeux libres.

Dans la section des bébés:

Nous veillons à ne pas intervenir dans leur développement de manière à les laisser être les plus autonomes possible. Nous ne voulons en aucun cas entraver la joie et la confiance en soi que confère la réussite par soi-même. Nous leur mettons différents types de jeux à disposition et nous les accompagnons dans leurs découvertes par une attention, une observation et un soutien constant, ce qu'on appelle un regard contenant. De la même manière, nous ne les mettons jamais dans des positions qu'ils ne maîtrisent pas encore.

Dans la section des grands et des moyens:

Nous essayons de proposer un choix de jeux : les jeux libres et, en parallèle pour ceux qui le désirent, des activités plus structurées.

Ils ont toujours le choix d'y participer ou non.

Le jeu libre nous semble primordial dans l'optique de notre projet éducatif valorisant l'autonomie, la socialisation et les particularités individuelles. Jouer, expérimenter et créer s'inscrivent tout naturellement dans cette lignée.

Nous avons installé plusieurs petits coins permettant le choix entre des jeux plus physiques dans le coin « moteur », des jeux symboliques dans les coins dînette, poupée, garage et voitures ou encore le repos dans le coin « doudou ».

Nous proposons également une ou des activités plus accompagnées tel que le dessin, la peinture, le modelage, le bricolage, la lecture ou des jeux de type construction, puzzles, déguisements, ...

Nous avons la chance d'avoir un grand jardin qui permet, les beaux jours venus, de jouer dans le sable et sur les jeux d'extérieur. Nous avons aussi une terrasse que nous utilisons très souvent où les enfants font du tricycle, jouent à la balle, promènent leurs poupées...

⇒ Les Repas

Les repas sont préparés au jour le jour avec des produits frais par les aides ménagères selon les consignes d'hygiène en vigueur dans les collectivités (AFSCA). Depuis 2018, tous les fruits et légumes de la crèche proviennent de l'agriculture biologique.

Nous veillons également à manger des produits de saison dans la mesure du possible. Nous avons des contrôles chimiques et bactériologiques réguliers effectués par un laboratoire d'analyse indépendant.

Les menus sont élaborés par l'infirmière en respectant les choix philosophiques des parents. Nous sommes aussi attentives aux régimes des enfants allergiques mais nous exigeons une prescription écrite et datée par le pédiatre pour en suivre les consignes.

Chez les bébés:

Lorsqu'il est tout petit l'enfant est nourri à la demande par sa puéricultrice. Par après, sa puéricultrice lui donnera son repas selon ses habitudes qu'elle connaît bien, en respectant son régime alimentaire et ses besoins.

La diversification alimentaire se fait progressivement en concertation avec les parents. Nous avons un carnet destiné aux parents des enfants de moins d'un an dans lequel nous indiquons tous les faits marquants de la journée (horaire et quantité des repas, horaire des siestes, jeux ou découvertes, ...). Nous demandons aux parents d'en poursuivre la rédaction à la maison de manière à être au courant de ce qui s'est passé la soirée et la nuit et cela pour assurer une continuité optimale dans les soins apportés au tout petit.

Vers 16 mois, nous commençons les repas à table. L'enfant y découvrira la possibilité de manger seul avec l'aide de sa puéricultrice et petit à petit il pourra partager cette table avec les petits amis de son groupe de vie. Ainsi ils seront prêts pour le passage chez les plus grands où ils garderont leurs repères c'est-à-dire: leur place à table, leurs copains et leur puéricultrice. Le repas devient un moment convivial où l'enfant développe son autonomie.

Chez les plus grands:

L'autonomie grandissant permet à l'enfant d'être de plus en plus acteur lors des repas. Il apprendra progressivement et avec l'aide de sa puéricultrice à manger tout à fait seul, à se servir et à ranger. Chaque enfant garde sa propre place à table.

A 11h, le repas est constitué d'un potage puis d'un plat de résistance. Nous proposons le plus souvent deux apports de poisson par semaine. Et de temps en temps une journée sans viande dans la section des grands.

Le repas de 15h, le goûter, est considéré comme un repas à part entière. Il est constitué d'un féculent (le plus souvent des tartines), de fruits et parfois d'un apport de protéines sous forme de fromage ou de lait.

Les menus sont affichés à l'entrée de la crèche et aussi disponibles sur le site internet sécurisé.

⇒ Le Change

C'est un moment privilégié pendant lequel la puéricultrice de référence est seule face à l'enfant: toute son attention est portée vers lui. Elle l'aidera par sa bienveillance à se sentir respecté et à acquérir de plus en plus d'autonomie.

L'acquisition de la propreté : c'est de commun accord avec les parents que nous commencerons l'apprentissage de la propreté et cela tout en douceur en respectant le rythme de chaque enfant.

⇒ La Sieste

L'endormissement de l'enfant au moment des siestes est encore un moment favorable au contact. Il est l'occasion d'interactions apaisantes. Il demande une grande disponibilité de la part de la puéricultrice, de la patience, une connaissance fine de l'enfant, en particulier de ses rituels et des facultés d'observation afin d'identifier ses besoins propres.

Une fois de plus le rythme de l'enfant est respecté. Le tout petit ira au lit dès qu'il montre des signes de fatigue. Chaque enfant a son petit lit, rien qu'à lui avec son doudou et éventuellement sa petite musique.

Chez les plus grands, la sieste se passe dans l'Atrium. Les enfants retrouvent leur couchette toujours à la même place. Chaque enfant sera installé par sa puéricultrice avec ses objets de transition tels que doudou, tute et/ou autre. Pendant la durée de la sieste, une puéricultrice reste près des enfants pour les rassurer et veiller à ce que tout se passe bien. Ceux qui dorment moins que les autres sont invités à jouer calmement sans réveiller les petits copains.

9. Le départ vers l'école

C'est à travers cette nouvelle étape que nous récoltons les fruits de notre travail. En effet, les expériences positives de séparation vécues à la crèche ont permis à l'enfant d'intérioriser l'image mentale parentale et de développer leur sécurité de base. De cette façon, l'enfant a pu s'éloigner de ses parents sans impression de perte, sans inquiétude. Ceci facilitera grandement son entrée à l'école.

Au fur et mesure de son développement, l'enfant acquiert d'autres outils tel que le langage oral pour solliciter l'aide dont il a besoin. C'est un des acquis fondamentaux avant l'entrée à l'école. La propreté est souvent évoquée mais elle fait seulement partie d'un ensemble de signes qui permettent de dire si l'enfant est prêt.

Nous avons pour objectif d'accompagner les familles dans cette nouvelle aventure.

Nos moyens :

- *Vers deux ans nous demandons aux parents s'ils ont déjà pensé à la rentrée en maternelle et quels sont leurs projets à ce sujet. C'est l'occasion pour nous d'amorcer un dialogue sur les enjeux de ce passage.*
- *Dans les mois qui suivent, nous continuons d'accompagner les parents dans le choix de la période favorable à cette nouvelle étape. Chaque enfant est différent.*

Chaque situation familiale est différente. Les réponses doivent être adaptées aux besoins de l'enfant et de sa famille.

- *Et enfin pour marquer ce passage, nous organisons un goûter pour les parents et les enfants de la crèche. C'est aussi l'occasion d'expliquer aux autres enfants que les plus grands vont partir à l'école.*

10. Le temps de l'évaluation

Tout professionnel est amené à s'interroger sur l'utilité de son activité : comment peut-il évaluer le résultat de son action, de son travail ?

En évaluant et en observant adéquatement les enfants, il est possible de mieux connaître leurs besoins, leurs désirs, leurs difficultés et ainsi de trouver, en équipe, les moyens pour y répondre, y remédier.

Nous organisons régulièrement une réunion par section pour partager nos réflexions, observations sur chaque enfant de la section. De cette manière la référente n'est plus seule à gérer le bien-être de ses enfants. Grâce au partage de ses informations, de ses questionnements avec les autres puéricultrices, assistante sociale et directrice, il est possible de trouver de nouvelles solutions ou d'ouvrir la réflexion.

Nous bénéficions aussi du soutien mensuel d'une psychologue (de Re-Source Enfance) pour une supervision collective. C'est l'occasion de faire le point sur des situations qui dépassent nos capacités de résolution en interne. Elle nous offre un point de vue différent qui nous permet souvent de trouver à mieux gérer les difficultés.

Il est évident que tous ces intervenants sont liés par le secret professionnel, notre seul objectif étant le mieux être de l'enfant et de sa famille.

11. La formation continue du personnel

Chaque membre du personnel est invité à suivre des formations.

C'est l'occasion d'entrer en contact avec des personnes travaillant dans d'autres milieux d'accueil, ce qui alimente une plus grande ouverture d'esprit et est source d'enrichissements. Nous organisons une journée pédagogique par an au cours de laquelle tout le personnel partage la réflexion sur un sujet précis. Cette journée est organisée avec l'aide d'un des organismes de formation de professionnel de la petite enfance.

Depuis quelques années l'ONE nous soutient par des journées de réflexion sur notre travail pédagogique et aussi par des modules d'information sur des sujets médicaux (les midis de l'ONE).

12. L'accueil des stagiaires

Nous accueillons de temps en temps des stagiaires. Nous avons à cœur de partager notre expérience et d'en faire bénéficier de futures collègues. Ce sont soit des élèves infirmières ou auxiliaires en puériculture qui sont accompagnées et supervisées par une monitrice de leur école.

13. Les contacts avec les actions locales

Nous avons la chance de travailler à Woluwe Saint-Pierre en partenariat avec les services sociaux de la commune tel que le CPAS, les antennes locales des consultations ONE, les services d'aide aux victimes et prévention de la police. C'est aussi dans ce cadre que nous participons aux assises du social organisées par le CPAS.

Nous avons aussi la chance d'avoir la visite une fois par mois d'une conteuse venant de la bibliothèque de Joli-Bois pour raconter de belles histoires aux enfants de la section des grands.

14. Le site internet

La commune de Woluwe Saint-Pierre a élaboré un site internet spécialement pour les crèches. Une partie est accessible au grand public contenant des informations générales. <https://www.woluwe1150.be/creche/accueil.cfm>

L'autre partie n'est accessible qu'aux parents de la crèche par le biais de la carte d'identité électronique et du numéro de registre national. Sur ce site ils vont trouver : l'agenda des prochaines semaines dont les dates de fermeture, les menus, quelques informations sur différents thèmes (santé, entrée école, un article sur l'enfant-roi,...) et bien sûr des photos (ne sont photographiés que les enfants dont les parents nous l'autorisent par écrit).

*L'**objectif** de cette réalisation est d'être toujours plus proche des parents et de faire circuler de différentes manières les informations et de partager nos bons moments de vie.*

15. Nos projets :

Habitées par l'enthousiasme de nouvelles approches, nous espérons dans les prochaines années réfléchir, mettre en place et développer de nouveaux projets.

Ainsi le concept du « Snoezelen » en crèche nous intéresse. Le terme « Snoezelen » est la contraction de deux verbes : snuffelen (renifler, sentir) et doezelen (sommoler). Il s'agit d'un concept d'aménagement d'un espace dont l'environnement est doux, propice à l'exploration sensorielle, à la détente et au plaisir. La puéricultrice de l'enfant y proposera différentes expériences sensorielles visant à lui permettre de découvrir ses cinq sens. Pour permettre l'émergence de ce projet, nous espérons être formées dans les mois qui viennent.